

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Du 05 / 07 / 2022****Année scolaire : 2021-2022****Numéro de séance : 6****Date de convocation : 27 / 06 / 2022****Présidence de : M. Laurent Thieffaine****Quorum : 14****Nombre des présents en début de séance : 17****Nombre d'absents excusés : 7****Sommaire des questions traitées.**

- Approbation des procès-verbaux du conseil d'administration précédent
- Planning des PFMP 2022-2023
- Validation des projets pédagogiques 2022-2023
- Budget voyage
- Attribution de logements de fonction en NAS et en COP
- Contrats liés à la restauration scolaire ; traitement des huiles usagées
- Contrat interphonie
- DBM vote et information
- Convention avec le lycée Mermoz concernant le groupement de commande de la restauration scolaire
- Questions diverses

Le Président**Laurent Thieffaine****Le Secrétaire****Véronique Michalet
FCPE**

Présences au conseil.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	M. CHEKIR Adel	X						
	Adjoint Gestionnaire	Mme ROUSSET Christine	X						
	CPE	Mme PIQUEMAL Nathalie	X						
	DDFPT	M DESCHAMPS Denis	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. BOURGI Hussein			X	M CANAYER Patrice			
	Collectivité de rattachement	Mme BOURGUET Zina			X	Mme THOMAS Sylvie			
	Commune siège	M. Régis JOUVE			X				
	Communauté de communes	M Bernard MODOT			X				
Personnalité qualifiée		M CHRISTOL Philippe			X				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme DENAT Gilles	X			M PRADIES Laurent			
		M BARBOZA Franck	X			Mme MOURGUES Alexia			
		Mme BARDY Aude	X			M KORSO Walid	X		
		M BARBATO Cyril				M HAOUMALIK M'Hamed	X		
		Mme DEGEZ Aurore				Mme BRES Célia	X		
		M DELHOTAL Nathan	X			Mme HOUY Nathalie			
	M BARRIER Brice				M POLESE Stéphane				
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme MICHALET Véronique	X			Mme ROCCHI Samantha	X		
		Mme PONS Dominique	X			Mme GIRAUD CARRIER Leila			
		Mme VUILLERMET Kantomalala	X			M VALLEE Franck	X		
		Mme DUPUY Anne-Marie			X	M LAIGLE Arnaud			
		Mme PLANTIER Karine	X			Mme PILLE Sophie			
	Elèves	Melle SANNAA Rania			X	M ULE Bouazo			
		Melle BEC Marine			X	Melle THARAUD Agathe			
		Melle JAULET Chloé			X	M VANHAMME Noa			
		Melle LEBRUN Angelina			X	Melle VICOS VIEILLEDENT Alexia			
		M RYCHLEWSKI Matthieu			X				
Total						17			
Invités	Provisseure adjointe	Mme GRESSIER Olivia			X				

Introduction

M le Proviseur débute la séance à **17h45**

Mme Michalet, représentante des parents d'élèves est désignée comme **secrétaire de séance**.

M. Le Proviseur propose de passer à l'ordre du jour

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 19 Avril 2022

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des 17 votants.

A propos des 2 motions des enseignants au précédent CA, la direction souhaite revenir sur les 2 motions lues par les enseignants au précédent CA.

Des temps de rencontre avec les élus au CA ont été mis en place pour mieux comprendre le mal-être de certains personnels. Un manque de concertation avec des décisions prises unilatérales avait été relevé. Par ailleurs, force est de constater que les réunions en visio ont nui aux relations humaines. Notons aussi que les retours auprès de la direction ont été nombreux pour faire part de leur étonnement concernant la rédaction de telles motions.

M. le Proviseur a organisé plusieurs conseils pédagogiques et plusieurs réunions courant juin 2022 avec un travail sur le protocole d'évaluation, la préparation de la prérentrée et la rentrée 2022. L'équipe des enseignants a été consultée régulièrement avec une volonté de travailler sur le vivre ensemble, cela s'est concrétisé par la réalisation des 1^{ères} Champolliades, du bal des lycéens des élèves qui a réuni 850 élèves, de la soirée des personnels en toute fin d'année.

M. le Proviseur finit en rappelant que les comptes rendus des CA sont disponibles sur le site Internet du lycée et que donc les motions annexées au CA sont systématiquement visibles, à la vue de tous et que les personnes qui les rédigent doivent en avoir conscience.

M. le Proviseur souhaite par ailleurs revenir le projet de nouvelle grille horaire du lycée (passage à 10 créneaux). Il précise qu'il ne sera pas mis en place à la rentrée, étant donnée la réticence des enseignants. M. le Proviseur souligne qu'il sera dans ce cas compliqué de répondre à tous leurs souhaits d'aménagement personnel des enseignants car la priorité sera de garantir le placement de tous les enseignements en respectant les options, la pause déjeuner de chacun, ...

2/ Planning PFMP

Le planning des stages pour le lycée professionnel est présenté pour l'année 2022/2023.

Les parents demandent si le chevauchement avec les Champolliades peut être évité l'année prochaine. M. le Proviseur répond que ça sera compliqué car le planning est chargé toute l'année.

M. le Proviseur en profite pour remercier les enseignants du lycée professionnel pour leur mobilisation à la réussite de ces PFMP.

Vote à l'unanimité des 17 votants.

3/ Validation projets pédagogiques

56 projets différents ont été déposés par les personnels pour 2022-2023 correspondant à un budget de 28 381.38€ et à 277 HSE équivalent à 10 000€ auquel il faut rajouter 2880€ de coût des 3 voyages (Toulouse, Arles et la Catalogne) retenus sur les 4 présentés.

50% des projets peuvent être financés par le Pass Culture (dotation globale virtuelle du Pass Culture 2022-2023 : 38 110€), ce qui permettra de réduire les coûts pour le lycée qui devra faire face aux charges croissantes liées à l'augmentation des prix de l'énergie en particulier.

Au delà des projets déposés et qui reçoivent un avis favorable du lycée, une réserve financière est constituée pour répondre à des projets qui n'auraient pas été déposés en juin 2022. Le Pass Culture permettra également d'organiser des projets non prévus qui peuvent être rémunérés par ce biais.

Les parents d'élèves questionnent sur l'enseignement BiMer. M. le Proviseur explique que celui-ci n'est pas prévu pour la prochaine rentrée car seulement 4 élèves de 3^{ème} l'ont demandé. Un atelier sera certainement proposé. Par comparaison, 20 demandes ont été enregistrées pour le BIA.

M. le Proviseur remercie Mme la Gestionnaire pour la synthèse des budgets de ces projets et les enseignants pour leur organisation.

Concernant les voyages scolaires, une participation des familles sera demandée :

- Le voyage à Toulouse facultatif pour les classes d'Espagnol (35 élèves) demande une participation de 20€ par élève.
- Le voyage à Arles organisé avec les latinistes (35 élèves) requiert la participation de 286€ par élève. M. le Proviseur salue le dynamisme de l'enseignant qui organise ce séjour culturel.
- Le voyage sous forme d'échanges avec Barcelone avec transport en train et accueil dans les familles. La participation des familles sera de 251€ par élève.

Les budgets des projets pédagogiques et des voyages sont votés et adoptés à l'unanimité par les membres du CA. (17 votants)

3/ Logements de fonction en NAS et en COP

Le changement d'occupants des logements NAS est avancé d'une année suite à la mutation de l'occupante, Madame Bazin. Ce logement est donc attribué pour le proviseur adjoint du LGT dès le 1^{er} septembre 2022 et non au 1^{er} septembre 2023 comme cela était prévu initialement.

Le logement en COP pour l'agent en complément d'accueil, Mme Dyllar, est proposé en reconduction à titre gratuit pour l'année scolaire 2022-2023 (paiement uniquement de fluides).

L'attribution de ces 2 logements est votée et adoptée à l'unanimité. (17 votants)

4/ Contrats Restauration

- Contrat avec la société QUATRA pour la reprise des huiles usagées avec rétribution à hauteur de 0.60€/litre.
- Signature de la reconduction de l'adhésion au groupement de commandes avec le lycée Mermoz pour les produits bio, les produits locaux, la viande de l'Aubrac, etc...(qualité et variété) sur 2022 à 2025 pour un coût de 1200€/an

Ces 2 contrats sont votés et adoptés à l'unanimité. (17 votants)

5/ Contrat Interphonie

Avec les nouvelles normes sur les logements de fonction, la loge, la restauration et l'agent chef, un service Interphonie est nécessaire avec un coût d'abonnement de 16.50€/mois.

Ce contrat est voté et adopté à l'unanimité. (17 votants)

6/ DBM pour vote et pour information

DBM pour information 6 à 8 :

- Fermeture de crédits CPG suite à la non attribution de crédits par le Rectorat de Montpellier
- Budgétisation de crédits complémentaires CFA
- Création de recette complémentaire suite à la vente des huiles alimentaires usagées
- DBM pour vote

DBM pour vote :

193 500€ ont déjà investis par le lycée pour le numérique décomposés comme suit :

- 90 000€ pour l'équipement en mac de 3 salles de LP
- 90 000€ pour l'équipement en ordinateur portable pour des enseignants
- 13 500€ pour l'équipement des salles de physiques du lycée LGT

En complément de ces investissements, le lycée débloque par DBM 21 000€ pour équiper les enseignants de SII en ordinateurs portables et équiper les salles de SI.

En plus, le lycée effectue la DBM proposée aux membres du CA suivante :

- 10 000€ de mobilier de salles (STI)
- 26 000€ d'augmentation des frais courants de viabilisation
- 2 000€ de frais de stage élèves suite à l'absence de crédits CPG
- 2 000€ pour finaliser le financement de projets pédagogiques suite à l'absence de crédits CPG
- 1 500€ d'enlèvements des déchets
- 2 500€ d'augmentation des frais de reprographie

Soit un prélèvement total demandé au CA de 65000€

La DBM est soumise au vote des membres du CA et adoptée à l'unanimité (17 votants)

M. le Proviseur souligne que les classes SN, de DNMADE, de SVT, de physique en LP sont toujours en attente d'équipements informatiques. Le lycée ne pourra répondre à toutes ces demandes au regard de ses finances. La direction espère une dotation en ordinateur de la part de la Région.

Les parents d'élèves proposent de relancer la mobilisation auprès de la Région, déjà faite conjointement avec les enseignants en fin d'année 2021 mais restée sans réponse à ce jour.

Par ailleurs le proviseur évoque les prochains travaux de la Région :

- Durant l'été 2022, réalisation de travaux sur le réseau de chauffage enfoui, réfection de la cour de récréation incluant une dé-imperméabilisation des sols ;
- Mise aux normes « handicapé » de nombreuses toilettes durant l'été 2022 ;
- La Maison des lycéens sera réalisée entre le printemps 2023 et janvier 2024 avec une construction en bois (1 million d'euros) ;
- 10 millions d'euros seront débloqués entre 2022 et 2027 par la Région pour la restructuration d'une partie du lycée avec notamment la création d'un bâtiment et la suppression des bâtiments démontables.

7/ Tarifs

- Le vol initiation du BIA de 50€
- Le spectacle au Domaine D'Ô pour les DNMADE sera financé à hauteur de 3€/spectacle/étudiant

Pour clore ce CA, M. le Proviseur précise que la pré-rentrée pour les enseignants aura lieu le 31/08 et se poursuivra le 1^{er} et le 2 septembre en parallèle de l'accueil des élèves et des étudiants.

Pour conclure, il félicite M. Korso, membre du CA et enseignant de Mathématiques, pour sa réussite au concours de l'enseignement privé. Il remercie pour son travail Mme Piquemal qui part au lycée Clémenceau et pour son investissement, Mme Michalet, Présidente FCPE et Mme Plantier, parent d'élève élue pour son implication au CA.

M. Proviseur remercie chaleureusement pour son engagement sans faille de M. Deschamps, chef des travaux en LP qui part à la retraite. Il a particulièrement apprécié sa collaboration et son expertise.

La séance est levée à 18h50 et suivie d'un apéritif de fin d'année.